

Ce dernier déjà signalé par le duc de Castries au ministre en 1785, venait de refuser le commandement des grenadiers à cheval, réputé alors le premier corps de la cavalerie française.

De l'émigration rentraient *Henri-Gabriel-Benoît d'Assier de la Chassagne* (1), colonel du régiment de Chartres et

de camp général de la cavalerie le 16 juin 1769, capitaine par commission le 7 avril 1774, capitaine en second le 12 juin 1776, capitaine en premier le 11 juin 1779, chef d'escadron le 1^{er} mai 1788 au royal-dragons, major du régiment le 26 novembre 1788, après avoir été félicité de la manière dont il avait servi au camp de Metz, chevalier de Saint-Louis le 13 juin 1790, lieutenant-colonel au 2^e régiment de chasseurs à cheval le 6 novembre 1791, colonel le 23 novembre 1791, colonel du 1^{er} régiment des carabiniers le 20 décembre 1791, il avait reçu le 13 août 1790 une lettre de remerciements de la municipalité de Commercy pour la fermeté avec laquelle il avait apaisé les troubles de cette ville durant le mois de juin. Voici sa lettre de refus :

« Quelque flatté que je sois, Monsieur, du choix dont Sa Majesté
 « m'honore, je la supplie de me permettre de ne point accepter l'im-
 « portante place à laquelle elle vient de me nommer. Je n'ai, Monsieur,
 « ni des services assez anciens, ni les talents nécessaires pour pouvoir
 « me flatter que je mériterai la confiance de tous les individus qui
 « composent le premier corps de la cavalerie française, et sans ce pre-
 « mier avantage il me serait impossible de l'accepter avec succès. »
 (Lettre au ministre du 3 janvier 1793, conservée aux archives de la guerre.) Antoine avait épousé Marie-Henriette-Charlotte Duport et possédait une manufacture de faïence à Meillonas (Ain).

(1) Henri-Gabriel-Benoît d'Assier de la Chassagne, né le 11 juillet 1742, élève du 5 août 1750 au 6 novembre 1753, volontaire au régiment de Beaufremont-dragons le 1^{er} janvier 1754; cornette le 1^{er} février 1757, sous-lieutenant en 1763, capitaine le 3 janvier 1770, capitaine en second le 7 juin 1776, capitaine en premier le 13 septembre 1777, major du régiment de Larochevoucault-dragons le 10 mai 1782, lieutenant-colonel du régiment de Chartres le 23 février 1785, était colonel de ce régiment depuis le 10 mars 1788.